

## SECTION DE SAONE ET LOIRE

janvier 2014

# INFORMATION : PONTS NATURELS 2014-2015

Pour cette année à l'issue du Comité Technique Local du 7 janvier 2014,

les ponts naturels sont les suivants :

**Pont du 1er Mai : vendredi 2 mai 2014 (Jour « Ministre »\*)**

**Pont de Noël : vendredi 26 décembre 2014**

**Pont du Jour de l'An : vendredi 2 janvier 2015**

\*Avant de poser vos jours de congés (C.A. ou .R.T.T) pour bénéficier des ponts naturels, n'oubliez pas **qu'un jour « Ministre » nous est accordé chaque année sur le premier « pont naturel de l'année »** pour compenser la perte du bénéfice des jours fériés comptables. Si ce jour correspond à un jour de temps partiel, arrêt maladie ou autre type d'absence, vous pourrez en disposer librement tout en privilégiant les autres ponts naturels.

Pour nous contacter : [solidairesfinancespubliques.ddfip71@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip71@dgfip.finances.gouv.fr)

**Solidaires Finances Publiques,**